

RUBRIQUE 3 – Période durant laquelle l'enfant ne peut pas se rendre dans l'institution ou durant laquelle l'enseignement à distance est organisé ou durant laquelle le service ou le traitement intramural ou extramural pour personnes handicapées est interrompu

La fermeture complète ou partielle ou le système d'enseignement à distance ou l'interruption du service ou traitement intramural ou extramural pour personnes handicapées concerne la période allant du 20/12/21 au 24/12/21 inclus.

En cas d'enseignement à distance, indiquez les jours où l'enseignement à distance est d'application. :

.....
.....

Je certifie que mes déclarations sont sincères et complètes.

Date : 20/12/2021


Signature du responsable

Ecole Primaire
de L'Enfant Jésus
Rue du Pairoux, 2
4451 Voroux-lez-Liers
Cachet

PARTIE B – A compléter par le travailleur : demande de congé pour la garde de l'enfant

Je, soussigné(e), (nom et prénom),

numéro NISS _____ / _____ - _____ (votre numéro NISS figure au verso de votre carte d'identité)
déclare cohabiter (*) avec l'enfant mentionné ci-dessus et demande à mon employeur un congé pour la garde de cet enfant pour la période allant du ____ / ____ / ____ au ____ / ____ / ____ inclus.

(*) L'on entend également par là, la situation de l'hébergement alterné. Le congé peut uniquement être demandé pour les jours durant lesquels le travailleur cohabite effectivement avec l'enfant.

L'enfant est mineur : OUI NON

Êtes-vous le seul cohabitant de l'enfant qui fait usage de ce droit pour la même période ? OUI NON

Je certifie que mes déclarations sont sincères et complètes.

Date : ____ / ____ / ____ Signature du travailleur